

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél :

Email :

N° immatriculation véhicule obligatoire :

8 cages par éleveur

Parquet : P Trio : T Couple : C Mâle : M Femelle : F	Numéro complet des bagues ou tatouage	Description des lots (race et variété) Bien indiquer, pour les volailles, s'il s'agit de grandes races ou de naines	Prix de vente €

Les animaux dont le sexe et, ou la couleur ne seraient pas conformes à ceux inscrits, ne seront ni primés, ni vendus.
Les animaux ayant obtenu une note inférieure à celle indiquée dans l'article 9 du règlement du salon seront retirés de la vente ainsi que tout animal porté à l'infirmierie.

REPRISE DES ANIMAUX**Reprise par l'éleveur** **Reprise en groupe**

Nom du responsable du groupage et son numéro de téléphone (obligatoire)

Adresse :

Tél :

Membres du groupage :

❖ 159ème SALON de PARIS ❖

(26 février – 6 mars)

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : E-Mail :

Le téléphone et l'adresse Email sont obligatoires pour l'envoi du ticket d'entrée pour le dernier dimanche de la remise des prix et la récupération des animaux.

N° immatriculation véhicule qui amène les animaux et les reprend, obligatoire :

◀ DROITS D'INSCRIPTION ▶

VOLAILLES GRANDES RACES

..... Unités à	7,50 €	
.....1.... Trio (1,2) ou Parquet (1,3)	10,00 €	

VOLAILLES NAINES

..... Unités à	7,50 €	
.....1.... Trio (1,2) ou Parquet (1,3)	10,00€	

OIE-DINDON-PAON-FAISAN

..... Unités (deux maximum)	10,00 €	
------------------------------	---------	--

CANARDS DOMESTIQUES

..... Unités à	7,50 €	
.....1.... Trio (1,2) ou Parquet (1,3)	10,00 €	

CANARDS D'ORNEMENT

..... Couple à	10,00 €	
----------------	---------	--

LAPINS

..... Unités à	7,50 €	
----------------	--------	--

LAPINS NAINS

..... Unités à	7,50 €	
----------------	--------	--

COBAYES

..... Unités à	7,50 €	
----------------	--------	--

PIGEONS, TOURTERELLES

..... Unités à	7,50 €	
Catalogue Palmarès obligatoire	6,00 €	6,00 €
Frais secrétariat obligatoire	10,00 €	10,00 €
La Revue Avicole	33,00 €	
Cotisation (Individuel)	20,00 €	
	TOTAL	

1 chèque par exposant à l'ordre de la SCAF

L'exposant soussigné, déclare avoir pris connaissance du règlement particulier de l'exposition et en avoir accepté les conditions.

Fait à, le La clôture des inscriptions sera faite sans préavis dès que le nombre d'animaux pouvant être accepté dans chaque catégorie sera atteint

Signature

Exemplaire à retourner pour le samedi 8 janvier 2022 au plus tard, à la

SOCIETE CENTRALE D'AVICULTURE DE FRANCE

7, rue du Faubourg Poissonnière 75009 – Paris

Tél. 06 87 72 87 74